

CAL
EA925
C12
#68/juil.'84
DOCS

1984 ANNÉE JACQUES CARTIER

LIBRARY E A / BIBLIOTHÈQUE A E
3 5036 01029836 5

Canada d'aujourd'hui



Montréal : le Palais des congrès

Le paysage canadien vu par les peintres

Ecart de revenus selon la langue maternelle

L'informatique dans l'enseignement



Juillet 1984. Trimestriel. Numéro 68

MAJ 6 1984
RETURN TO DEPARTMENTAL LIBRARY
RETOURNER À LA BIBLIOTHÈQUE DU MINISTÈRE

Canada d'aujourd'hui

Sommaire

Année Jacques Cartier	2
Techniques d'enseignement	3
Paris : l'Opéra de la Bastille	5
Revenus et langue maternelle	6
Journal	9
Montréal : le Palais des congrès	12
Le paysage canadien	13
Pierre Trudeau : le fédéralisme	15
Ottawa	16

Canada d'aujourd'hui
18, rue Vignon, 75009 Paris

Organe d'information des ambassades du Canada.
Juillet 1984. Numéro 68. Dix-huitième année.

Directeur : Jacques Bilodeau
Rédacteur en chef : Francis Curtil
Graphisme : Michel Tourtois

Le service de *Canada d'aujourd'hui* peut être fait gratuitement, sur demande. Nos lecteurs sont priés de signaler leurs changements d'adresse (avec code postal) ; joindre la dernière étiquette d'expédition.

Photos. *Société du palais des congrès, Montréal* ; *Denis Tremblay* ; *Office national du film* ; *Richard Vroom* ; *Ken McGregor* ; *Crombie McNeill* ; *Société de construction des musées du Canada* ; *J. Hyde (Paris)* ; *Michel Fournier, Gouvernement du Québec, ministère du loisir, de la chasse et de la pêche* ; *Editions Magazine (Paris)* ; *Carl Valiquet, Editions du Seuil (Paris)* ; *Services culturels de la délégation générale du Québec, Paris.*

Couverture. *Montréal : le Palais des congrès.*

1984, année Jacques Cartier

IL Y A quatre cent cinquante ans, Jacques Cartier prenait possession d'un nouveau territoire au nom du roi de France : le Canada entrait dans l'histoire. Pour illustrer cet anniversaire, Français et Canadiens ont lancé dès avril de multiples manifestations.

A Saint-Malo, ville natale de l'explorateur, le coup d'envoi a été donné par M. Jean-Luc Pepin, ministre des relations extérieures, et par M. René Lévesque, premier ministre du Québec. Un colloque tenu en terre bretonne a confronté les chercheurs sur l'influence des découvertes de Jacques Cartier. Le 14 avril, on a vu, projetées sur les hautes murailles de la ville, des images décrivant les voyages de l'explorateur. Le manoir de Limoëlou, sa résidence, a été inauguré en mai par le ministre Charles Lapointe après sa restauration par la fondation Mac Donald Stewart. Mais le Canada a quelque peu volé la vedette au vieux navigateur lui-même. Les Malouins et leurs invités ont pu en effet, pendant tout le printemps, faire connaissance avec la culture et le dynamisme économique de leurs vis-à-vis d'outre-atlantique. Des expositions très diverses ont été présentées : celle du peintre René Gagnon, l'exposition « Jacques Cartier, pilote de Canada », l'exposition d'archives « Rêves d'empire » (documents, manuscrits, tableaux et objets témoignant des premiers temps de la colonisation). La foire internationale de Saint-Malo a accueilli fin mai le Canada et deux de ses provinces, l'Ontario et le Québec. Des concerts (l'organiste Pierre Grandmaison, l'Ensemble Claude Gervaise, la pianiste Pierrette Froment-Savoie), la création d'une pièce de théâtre et bien d'autres manifestations ont contribué à faire du mois de mai, mois du Canada, un très grand succès. La visite de M. Pierre Elliott Trudeau, premier ministre du Canada, a été suivie de manifestations au mois de juin, mois du Québec.

La course des « vieux gréements » a réuni à Saint-Malo des voiliers « à l'ancienne », héritiers des bricks et des goélettes des temps héroïques. La compéti-

tion a rassemblé des bâtiments de pays et de types très divers, du *Dar Mlodziezi*, géant polonais de cent six mètres, aux petits bateaux agressifs, comme le *Bernard l'Hermite*, ketch de dix-huit mètres. Partis de Saint-Malo le 15 avril, ils étaient à Québec en juin. Le mois d'août verra une autre course, plus moderne, la TAG-Québec - Saint-Malo.



Organisée par la Bibliothèque nationale du Canada, l'exposition « Jacques Cartier au Canada » a été présentée au Centre culturel canadien de Paris, de même qu'une exposition de photographies de Pierre Danier Drap, « Densités canadiennes ». L'exposition « Technicanada » a montré le Canada sous ses aspects les plus modernes. A l'aide d'animations, de maquettes et de matériels en fonctionnement, les Français ont pu voir les réalisations d'une soixantaine d'entreprises dans le domaine de l'espace (le télémanipulateur construit pour la navette spatiale de la Nasa), du nucléaire (le réacteur Candu, à uranium naturel et eau lourde), de la télématique (le vidéotex Télidon) et de la robotique (un robot accueillait les visiteurs). Les maquettes des futurs bâtiments de l'opéra de la Bastille à Paris, de la Galerie nationale et du Musée national de l'homme à Ottawa faisaient partie de l'exposition.

Un anniversaire demande un souvenir : les PTT et la Société canadienne des postes ont émis en même temps un timbre Jacques Cartier dessiné par un Canadien, Yves Paquin, et gravé par un Français, Claude Haley. ■

L'enseignement s'empare des techniques de communication

AU COURS des trente dernières années, les développements des technologies de pointe, micro-informatique et télématique, ont été tels qu'ils devraient donner naissance, aux alentours de l'an 2000, à une société post-industrielle qui modifiera profondément la manière habituelle d'appréhender la réalité. Le Canada, qui a participé aux premières étapes de la mutation micro-électronique, en a une vive conscience. Mais, comme l'observe le Conseil des sciences, « ces technologies nouvelles ne permettront aux Canadiens d'améliorer la qualité de leur existence que s'ils se tiennent au courant du nouveau savoir-faire et s'ils sont résolus à l'utiliser ». Cela sous-entend le rôle majeur qui échoit à l'enseignement dans l'apprentissage et dans l'utilisation de ces techniques, depuis l'école jusqu'à l'Université. On ne devra pas perdre de vue, estime le Conseil supérieur de l'éducation du Québec, que « le modèle de société technologique que nous aurons à vivre sera tributaire des choix éducatifs qui présideront à l'intégration pédagogique de ces instruments ».

L'intérêt que l'enseignement porte aux technologies de pointe se manifeste par des initiatives qui sont nombreuses et diverses. On se bornera ici à en fournir quelques exemples. Il n'est en effet pas possible de donner une description complète de la situation. D'ailleurs, l'enseignement au Canada est de la compétence des provinces, non de celle du gouvernement fédéral, de sorte qu'il n'existe pas de politique nationale, mais des politiques dont la variété est d'autant plus grande que, dans chacune des provinces, l'administration scolaire jouit d'une large autonomie.

L'enseignement à distance remonte à l'avènement de la radiodiffusion, mais le développement étonnant qu'il connaît au Canada est lié aux progrès des télécommunications, en particulier dans le domaine des fibres optiques et des satellites, où le pays fait figure de chef de file. Il profite aussi de la mise au point du système vidéotex canadien Télidon.

Ainsi Télé-Université, constituante de l'université du Québec, qui compte plus de vingt mille étudiants, prépare un système intégré d'utilisation du satellite Anik D, *Tel-U-Sat*, qui permettra d'étendre ses services aux régions éloignées du pays et



La sensibilisation à l'informatique commence tôt.

de toucher des publics jusque-là inaccessibles. Les caractéristiques de Télidon rendent le système très intéressant pour l'enseignement : il offre aux enseignants des possibilités nouvelles pour la création de programmes d'apprentissage dynamiques et interactifs et il permet aux étudiants de profiter de meilleures possibilités d'apprentissage grâce à l'utilisation d'appareils de télévision et de terminaux d'ordinateurs. Plusieurs expériences d'enseignement assisté par ordinateur et par Télidon ont été conduites, au cours des dernières années, dans des établissements secondaires de l'Ontario et de l'Alberta ; elles ont obtenu un plein succès.

A Belleville (Ontario), un établissement de niveau collégial a ouvert un centre de formation au vidéotex. A Montréal, dans le cadre d'un projet universitaire, on produit un journal électronique au moyen de Télidon et d'un système de câblage. Dans un lycée du Manitoba, on utilise, pour l'enseignement assisté par ordinateur, des modems téléphoniques sur micros. Des écoles du Québec établissent des communications entre elles en recourant à la câblodistribution (ou télédiffusion).

Dans la plupart des provinces, les écoles ont accès à des banques de don-

nées spécialisées et à des systèmes documentaires informatisés. Une banque de données peut aussi être constituée sur le micro-ordinateur de la classe. L'utilisation des ordinateurs dans les établissements scolaires a progressé beaucoup plus vite que celle d'autres techniques. Au cours de l'année scolaire 1981-1982, on comptait cent mille ordinateurs dans les établissements canadiens, pour la plupart du second degré : enseignement programmé, modélisation — par exemple, représentation graphique du rebondissement d'une balle sur différentes planètes pour mieux faire comprendre la notion de gravité — simulation, à laquelle le professeur peut avoir recours pour illustrer son cours ou pour faire découvrir certaines lois, et l'élève pour valider sa compréhension.

Il semble que l'enseignement assisté par ordinateur soit surtout utilisé pour les sciences, les mathématiques et l'initiation à l'informatique. On l'emploie aussi, d'une façon prometteuse, pour l'apprentissage de la langue (français ou anglais). L'ordinateur permet en effet une manipulation simple et rapide des textes et il facilite le travail de l'élève en lui donnant la possibilité de faire des insertions ou des



L'enseignement s'empare des techniques de communications

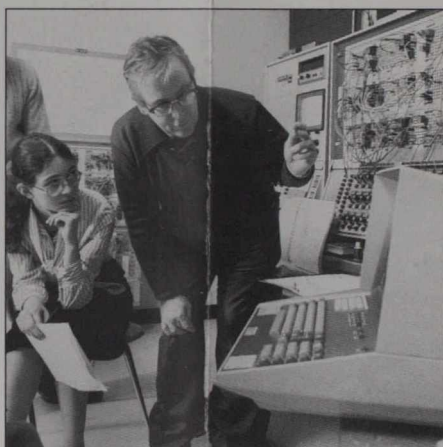
→ corrections syntaxiques dans un texte ou d'améliorer son style sans avoir à tout récrire. Le traitement de texte facilite l'organisation des idées et oriente l'élève vers l'aspect créatif de la rédaction.

Une récente publication du ministère de l'éducation du Québec montre que les enseignants québécois du secondaire ont, dans les établissements de la province, développé l'utilisation de l'ordinateur d'une façon originale. L'approche consiste à réaliser avec l'ordinateur, dans le cadre de certains cours, des projets individuels ou intéressants tout ou partie de la classe, dont voici quelques exemples : simulation d'une maison à chauffage solaire ; simulation de l'alunissage d'un module lunaire ; résolution d'équations mathématiques ; graphiques de fonctions ; jeux de hasard (pour l'étude des probabilités) ; poésie ; édition de texte ; questionnaire à choix multiples.

Les techniques micro-informatiques ne servent pas seulement de soutien à tel ou tel enseignement ; elles font elles-mêmes l'objet de cours. La plupart des établissements secondaires ont en effet des cours de familiarisation avec ces techniques au programme de leurs dernières années de scolarité. Certains d'entre eux, surtout techniques et commerciaux, offrent des cours de base sur la programmation. En Ontario, les cours sont centrés sur l'application du traitement de l'information, sur ses liens avec les progrès réalisés dans les communications et sur son influence sur l'histoire de la civilisation.

Le ministère de l'éducation du Nouveau-Brunswick a publié une étude dans laquelle il souligne l'importance de l'initiation des élèves à l'informatique afin de permettre à un nombre croissant de jeunes de mieux comprendre leur environnement actuel et surtout futur. Le programme proposé a pour but de « développer l'autonomie de l'étudiant par une initiation au mode de pensée qui caractérise la science de l'informatique et de l'amener à comprendre les changements technologiques et les multiples applications de l'informatique dans un monde en continuelle évolution ». Dans cette perspective, les facultés de pédagogie devraient s'intéresser aux disciplines nouvelles qui verront le jour avec l'utilisation généralisée de l'enseignement assisté par ordinateur.

Le principal problème auquel la généralisation de l'enseignement assisté par ordinateur doit faire face est l'absence de normes nationales, car si la diversité des approches se révèle souvent profitable à longue échéance, il importe de rationaliser les efforts en vue d'obtenir des économies d'échelle, d'assurer la compatibilité des didacticiels, d'établir des normes régissant l'activité des entreprises canadiennes intéressées. La mise au point par le Conseil national de recherches du Canada d'un langage national de préparation de cours, le *Natal*, est un premier pas



Un cours sur l'ordinateur.

dans cette direction (1). La création de didacticiels canadiens dans les deux langues officielles, l'anglais et le français, est un autre point important à considérer. C'est en effet le didacticiel qui donnera à l'enseignement assisté par ordinateur son caractère canadien, les matériels utilisés étant à peu près les mêmes dans le monde entier. Aussi le Conseil des sciences encourage-t-il les enseignants à participer à la rédaction de didacticiels.

Les universités bénéficient les premières des technologies de pointe, mais leur mission la plus importante est sans doute de former les spécialistes dont le pays aura besoin, en particulier dans les domaines de l'énergie, de l'informatique et de la biotechnologie. Les universités canadiennes ont commencé à réorienter leurs programmes de recherche et d'enseignement en vue des besoins futurs. La plupart d'entre elles, ainsi que les collèges universitaires, offrent des cours de premier cycle sur les ordinateurs et préparent à des diplômes spécialisés. L'université du Québec à Montréal a élaboré de nouveaux programmes qui conduisent au baccalauréat en informatique de gestion et au certi-

ficat d'informatique (2) et elle a créé ou est en passe de créer des certificats d'informatique appliquée à l'enseignement, de robotique et de télécommunication.

A la suite d'une étude sur l'enseignement de l'informatique, la Commission de l'enseignement supérieur des provinces maritimes (3) a déterminé le niveau de cours de base en informatique à dispenser dans les universités des Maritimes. Le Comité consultatif sur les ordinateurs de l'île-du-Prince-Edouard recommande que tous les étudiants en pédagogie aient au moins dix heures de cours sur l'informatique appliquée à l'enseignement. A la Western Ontario University, les étudiants qui préparent un diplôme de journalisme consacrent, dans le cadre de cours d'expression écrite, deux semaines à la rédaction et à la mise en forme d'articles diffusés par Télidon ; ils étudient aussi les applications de Télidon et ses répercussions sociales.

L'université de Victoria (Colombie-Britannique) a acheté, pour son service éducatif *Natal*, six terminaux d'utilisateur et cinq terminaux de création de pages. Ils serviront à l'élaboration de cours de physique et de cours de langue assistés par ordinateur, à la création et à l'édition de pages Télidon et à la constitution de banques d'information. L'université prévoit aussi des services de courrier électronique, de calcul et de traitement de texte.

Pour former les spécialistes dont la société canadienne aura besoin dans un avenir très proche, les universités devraient avoir des modes de financement plus souples et une meilleure coopération avec les pouvoirs publics, fédéraux et provinciaux, ainsi qu'avec l'industrie. Des initiatives illustrent les débuts de cette collaboration. Ainsi le gouvernement fédéral a établi dans plusieurs universités des centres de micro-électronique qui ont pour but d'aider les industriels à profiter des possibilités de cette technologie. La compagnie Northern Telecom a créé un programme permanent visant à améliorer dans certains domaines (micro-électronique et conception) la qualité de l'enseignement assisté par ordinateur. Les gouvernements provinciaux ont maintenant tendance à faire des universités la pierre angulaire d'ambitieux programmes de mise en œuvre des technologies de pointe. Des centres de recherche industrielle auprès des universités ont été créés en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique. ■

1. Le *Natal* est conçu pour la préparation de didacticiels par des rédacteurs ou des enseignants qui ne possèdent pas de formation spéciale en informatique.

2. Le baccalauréat est, au Canada, le grade qui sanctionne le premier cycle de l'enseignement supérieur.

3. Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick, Île-du-Prince-Edouard.

Paris : l'opéra de la Bastille

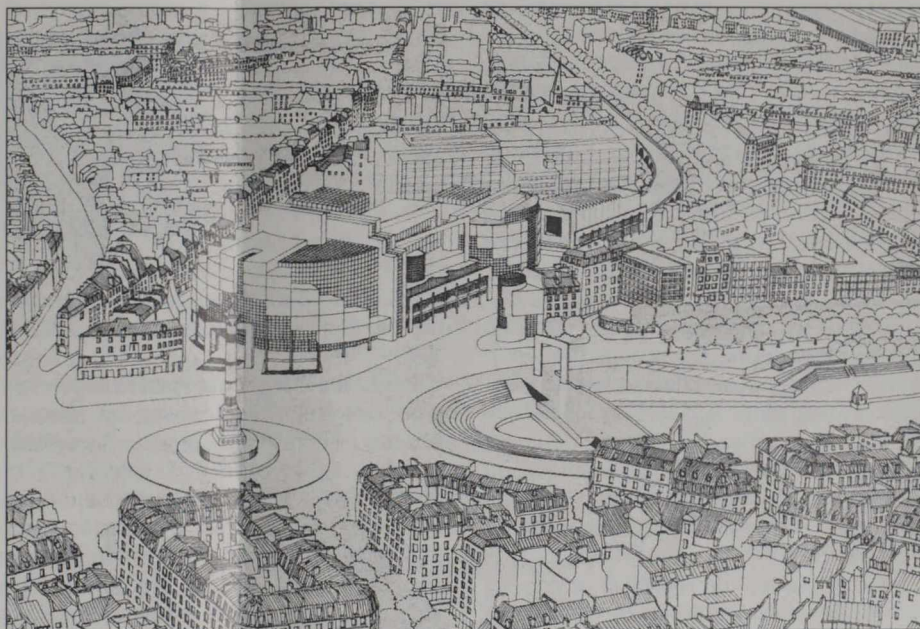
Carlos Ott a conçu une vaste maison de la culture en harmonie avec le milieu.

LE CONCOURS destiné à désigner l'architecte du nouvel opéra de Paris, place de la Bastille, était lancé le 4 février 1983. Des six projets sélectionnés par le jury international pour être soumis au choix du président de la République française, M. François Mitterrand en a d'abord retenu trois, laissant un mois aux concurrents pour en préciser le contenu. En octobre dernier, il a fixé son choix sur le projet de Carlos Ott, architecte canadien d'origine uruguayenne exerçant à Toronto. Le nouvel opéra devra être terminé en 1989, pour le bicentenaire de la Révolution française.

Selon le souhait de M. Mitterrand, qui en avait précisé la vocation — un opéra « moderne et populaire » — et avait souligné le prix qu'il attachait à la qualité architecturale de l'ouvrage et à son insertion dans le site de la place de la Bastille, Carlos Ott a cherché à la fois à répondre à un besoin, en concevant l'édifice comme une Maison de l'opéra, sorte de vaste maison de la culture, et à le mettre en harmonie de la façon la plus naturelle possible avec le milieu.

Le nouvel opéra sera composé d'une grande salle et d'une salle modulable situées au même niveau, dont les espaces scéniques communiqueront. La grande salle, qui sera la salle d'opéra proprement dite, comptera au moins deux mille sept cents places et sera équipée d'une scène principale flanquée de cinq scènes annexes de dimensions à peu près identiques, permettant de changer rapidement les décors. La seconde salle pourra accueillir de six cents à mille cinq cents spectateurs selon la configuration qui sera adoptée. Ce sera une salle de caractère expérimental qui rendra possibles de multiples dispositions de l'aire de jeu. Y seront organisés des spectacles d'essai, des concerts et aussi des représentations de théâtre musical contemporain montées par des troupes indépendantes.

Carlos Ott, de nationalité canadienne, est né en 1946 à Montevideo. Il est, à Toronto, l'un des associés de l'une des plus importantes agences canadiennes d'architecture. Il a travaillé à la rénovation et à l'extension du Royal Ontario Museum et a été le concepteur du grand hall du Palais des congrès de Québec.



Le futur opéra dans le paysage parisien.

Côté préparation des spectacles et non plus seulement côté public, de vastes ensembles de répétitions sont prévus, des magasins permettant d'entreposer décors et costumes, des ateliers pour leur fabrication, des laboratoires de maquillage et même un centre de formation aux métiers du théâtre lyrique, afin de répondre aux besoins de la création, puis de l'entretien d'une importante compagnie permanente.

Une Maison de l'opéra doit être un parfait instrument pour la représentation des œuvres lyriques, mais aussi un lieu culturel ouvert au public le plus large et un centre d'animation. Aussi le nouvel opéra comprendra-t-il tout un ensemble de bibliothèques, discothèques, vidéothèques, une salle de cinéma qui présentera en permanence des films d'opéra, des salles de réunions et de conférences, des surfaces d'expositions, des espaces où les opéras régionaux pourront présenter leurs spectacles, enfin une gamme de services marchands, en particulier plusieurs restaurants qui assureront une vie diurne et nocturne à l'intérieur même de l'opéra, lequel deviendra, selon l'expression de Carlos Ott, une « cité dans la cité ».

Dans la ville, le futur opéra sera orienté vers le point central que constitue la colonne de la Bastille. Loin d'empiéter sur les îlots voisins du terrain alloué, ce que le

règlement du concours permettait, l'architecte a estimé que les constructions modestes des dix-huitième et dix-neuvième siècles constituaient un voisinage de bon aloi. Ainsi, le charmant bâtiment de la Tour d'argent, à l'angle de la rue de Charanton, sera conservé. Le mail, en tête du bassin de l'Arsenal, ne sera plus seulement un lieu de promenade, mais une aire d'accès aux salles et un espace destiné à des spectacles populaires.

Le nouvel édifice aura des lignes simples et ses masses correspondront à des fonctions bien individualisées : les demi-cylindres désignent les salles ; les volumes cubiques, les services techniques du théâtre ; les prismes latéraux, assouplis par la liberté du dessin de leur façade, les espaces publics d'animation et de liaison entre les salles de spectacle. Sur le plan de l'expression architecturale, le traitement de l'escalier principal, qui conduit aux différents niveaux de la grande salle, est intéressant : l'escalier se développe dans le voile de verre de la façade de manière à créer une relation entre la place de la Bastille et les foyers. Dans son souci, enfin, de mettre la construction en accord avec le paysage parisien, Carlos Ott a choisi trois teintes de base : celle de la pierre, qui sera beige rosé, celle du verre pour les murs, celle du cuivre oxydé vert pour certaines toitures. ■

Langue anglaise, langue française

Les écarts entre les revenus des anglophones et des francophones ont tendance à diminuer.

AU COURS des quinze dernières années, plusieurs études ont été effectuées au Canada sur les disparités de revenus entre francophones et anglophones, mais presque toutes ont porté sur le Québec ou sur la région de Montréal, qui connaît les disparités linguistiques les plus importantes. Très peu d'entre elles, depuis les travaux de la commission Laurendeau-Dunton sur le bilinguisme, ont traité la question à l'échelle du pays tout entier. Un récent document préparé pour le Conseil économique du Canada ajoute cette dimension et permet de prendre ainsi une vue plus complète de la situation (1).

Les disparités de revenus entre les grands groupes linguistiques du Canada ont, d'une manière générale, continué de décroître au cours des quinze dernières années. Elles demeurent cependant plus importantes chez les hommes que chez les femmes (2). Hommes et femmes réunis, les anglophones touchaient en 1970, dans l'ensemble du pays, un revenu du travail de près de 10 p. 100 supérieur à celui des francophones. En 1980, la différence n'était plus que de 3 p. 100. L'écart était de 11 p. 100 en faveur des anglophones en 1970 lorsque les données étaient ramenées à une base horaire, afin que soit pris en compte le nombre des heures travaillées dans l'année. En 1980, la situation était inversée. L'avantage, de près de 2 p. 100, était cette fois en faveur des francophones.

L'évolution a été à peu près la même entre les groupes francophone et allophone

(de langue maternelle autre que le français et l'anglais) : les revenus annuels des allophones dépassaient en 1970 et en 1980 de 5 p. 100 ceux des francophones, mais les francophones affichaient en 1980 une supériorité de revenu horaire de 5 p. 100 sur les allophones, alors que ces derniers avaient un avantage de 2 p. 100 en 1970.

Parmi les travailleurs masculins, l'avantage des anglophones sur les francophones à l'échelle du Canada est passé de 15 à 8 p. 100 au cours de la période 1970-1980. Dans la région de Montréal, où les disparités ont toujours eu leur ampleur maximale, il a diminué de moitié pour se situer à 14 p. 100 en 1980. La cause principale des disparités de revenus entre les groupes linguistiques à Montréal est la présence sur ce marché d'une élite anglophone à haute rémunération. Cette élite est d'ailleurs mieux rémunérée que les anglophones résidant ailleurs au Québec ou dans le reste du Canada. Bien que l'inéga-

que de 4 p. 100. Dans les neuf autres provinces canadiennes, il se situait à 8 p. 100 en 1980.

Quel que soit leur groupe linguistique, les hommes bilingues ont des revenus plus élevés que les hommes unilingues, disposant d'un avantage de 11 p. 100 dans l'ensemble du pays (3). Cependant, c'est au Québec que cet avantage est le plus significatif. Il a même augmenté dans la région de Montréal, passant de 19 à 26 p. 100, tandis qu'il a diminué dans le reste du Québec. C'est que l'écart à l'avantage des bilingues par rapport aux unilingues est d'environ deux fois plus grand chez les francophones que chez les anglophones. Dans les autres provinces canadiennes, les bilingues disposaient en 1980 d'un revenu du travail supérieur de 7 p. 100 à celui des unilingues, contre 4 p. 100 en 1970.

Autre constatation : les écarts de revenus entre les travailleurs bilingues des trois groupes linguistiques ont beaucoup diminué. Dans l'ensemble du pays, l'anglophone bilingue ne disposait plus en 1980 que d'un avantage de 7 p. 100 (17 p. 100 en 1970) sur son homologue francophone et d'un avantage de 5 p. 100 sur son homologue allophone, mais il y a d'importantes différences régionales.

Dans la région de Montréal, les revenus des anglophones bilingues étaient, en 1970, supérieurs de 22 p. 100 à ceux des francophones et de 31 p. 100 à ceux des allophones. En 1980, les chiffres n'étaient plus que de 3 p. 100 et 16 p. 100. Dans le reste du Québec, ce sont les allophones bilingues qui ont les revenus les plus élevés, suivis des francophones bilingues et des anglophones bilingues. Dans les neuf autres provinces, ce sont aussi, en 1980, les allophones bilingues qui bénéficiaient des revenus les plus élevés, alors qu'en 1970 le premier rang était occupé par les anglophones bilingues. Un écart de 3 p. 100 les avantageait en 1980 sur les anglophones bilingues et de 24 p. 100 sur les francophones bilingues.

(Suite page 11)

Écarts entre les revenus annuels moyens

	En pourcentage	
	1970	1980
Anglophones/Francophones	15,0	8,1
Anglophones bilingues/ Francophones bilingues	17,2	6,9
Bilingues/non bilingues	10,7	11,5

En dix ans, l'écart a diminué de 46 p. 100 entre anglophones et francophones et de 60 p. 100 entre anglophones bilingues et francophones bilingues; il est resté le même entre bilingues et non bilingues (sans considération de la langue maternelle).

lité ait diminué, elle persiste. L'écart de revenus, encore important, entre francophones et anglophones montréalais s'explique aussi par la baisse des effectifs anglophones : au cours des années soixante-dix, celle-ci s'est produite dans les tranches de revenus moyens et faibles plus que dans les tranches supérieures. De ce fait, le revenu moyen de l'ensemble des anglophones est resté élevé. Dans le reste du Québec, l'écart n'était plus, en 1980,

3. Il faut entendre par bilingues les personnes qui parlent les deux langues officielles du Canada, l'anglais et le français.

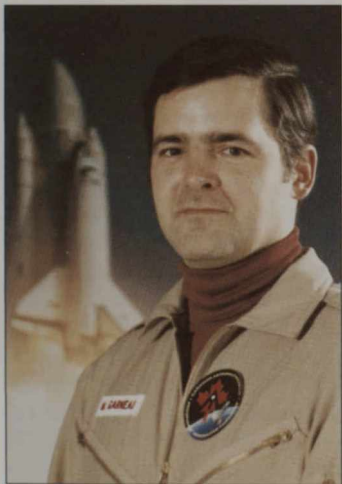
1. L'évolution des disparités linguistiques des revenus du travail au Canada de 1970 à 1980, par Jacques-André Boulet et Laval Lavallée; 72 pages, Ottawa 1983. Ce document de travail a été établi à la demande du Conseil économique du Canada, qui en a fait une diffusion restreinte en vue de susciter des commentaires, mais le Conseil rappelle qu'il ne souscrit pas nécessairement aux conclusions des études préliminaires qu'il publie.

2. Les données utilisées, tirées des recensements généraux de 1971 et de 1981, portent sur les travailleurs et travailleuses qui ont déclaré un revenu au cours de l'année précédant le recensement. Le critère utilisé pour définir les groupes linguistiques de base (francophone, anglophone, allophone) est celui de la langue maternelle.

journal

SOCIÉTÉ

■ **Astronaute canadien.** Le capitaine de frégate Marc Garneau, originaire de Québec, sera le premier Canadien à participer à une mission spatiale : il prendra place en octobre prochain dans la navette américaine *Discovery*. Avec les autres membres de l'équipage, l'officier suivra d'ici là un entraînement intensif qui lui permettra de se familiariser avec le vol à haute altitude et le mal de l'espace. L'entraînement sera effectué au Canada, au Johnson Space Center (Houston, Texas) et au Kennedy Space Center (Cap-Canaveral, Floride). Le capitaine de frégate Garneau

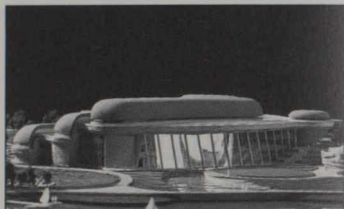


Marc Garneau.

conduira les expériences dont le Canada sera chargé au cours de la mission : recherches sur le climat visant, grâce à un grand photomètre solaire, à mesurer l'intensité du nuage émis dans la stratosphère par le volcan Chichon depuis son éruption de 1982 et mesure des gaz qui agissent sur la couche d'ozone.

■ **Musée national de l'homme.** Le nouveau Musée national de l'homme, dont la construction commencera bientôt, sera édifié sur le territoire de la ville de Hull (Québec). D'une superficie de 39 000 mètres carrés utiles, dont 15 000 mètres carrés d'exposition, il offrira quatre fois plus d'espace que l'édifice actuel à ses collections d'archéologie, d'ethnographie, d'art traditionnel et d'histoire, qui comptent

quelques-uns des plus beaux objets d'art amérindien de la côte nord-ouest et d'art inuit. De vastes salles aux formes imprécises et de hauteurs différentes permettront aux conservateurs de créer des décors évocateurs. Les murs auront ça et là des ouvertures qui laisseront entrer la



Le futur Musée de l'homme.

lumière du jour et offriront aux visiteurs des vues panoramiques sur l'extérieur. Des solutions originales ont été trouvées pour des expositions spéciales : musée pour les enfants, galeries pouvant accueillir de grandes expositions temporaires, centre d'orientation, galerie où sera expliqué le fonctionnement d'un musée, galerie servant d'introduction à la visite. Des salles de conférences et de cinéma dotées des derniers perfectionnements techniques compléteront l'exposition des collections. L'architecte, Douglas Cardinal, a voulu faire du musée un symbole. « Il évoquera, a-t-il écrit, l'apparition de l'homme émergeant des glaciers, les hommes et les femmes vivant en harmonie avec les forces de la nature et évoluant à leur rythme. Il dira que l'homme a su s'adapter à l'environnement pour l'adapter ensuite à ses propres besoins, objectifs et aspirations ».

TECHNIQUES

■ **Prévisions météorologiques.** Le Centre météorologique canadien s'est équipé d'un puissant ordinateur, le *Cray-1*, qui doit lui permettre d'établir ses prévisions six jours à l'avance. Les lois de l'évolution de l'atmosphère peuvent en effet prendre la forme d'équations qui tiennent compte à la fois de la situation météorologique (vents, températures, pression, précipitations, etc.) à diverses alti-

tudes et en des millions de points de la planète, et du relief, du rayonnement solaire, de l'évaporation des océans, voire de l'effet de serre exercé par le gaz carbonique de l'atmosphère et par les émissions volcaniques. L'ordinateur capable de stocker toutes ces données peut calculer ce que sera la situation en un point du globe. Aussi les progrès de la météorologie doivent-ils porter à la fois sur l'élaboration de modèles de plus en plus précis et sur la mise en œuvre de techniques de calcul de plus en plus rapides. Dans deux ans, le *Cray-1* du Centre météorologique canadien sera remplacé par une version améliorée, le *Cray XMP*, de sorte qu'en 1986 les prévisions devraient porter sur au moins sept jours.

■ **Centrale marémotrice.** Une micro-centrale marémotrice de caractère expérimental est entrée en service dans la baie de Fundy (Nouvelle-Ecosse) où les marées ont une amplitude exceptionnelle. Aménagée à l'embouchure de l'Annapolis, près du lieu où Champlain construisit le premier moulin à eau d'Amérique du Nord, la centrale, d'une puissance de 20 mégawatts, est surtout destinée à tester une nouvelle turbine Straflo conçue par la société suisse Escher Wyss. Le diamètre de la turbine (7,6 mètres) est en effet deux fois plus grand que celui des turbines du même type expérimentées jusqu'ici. Alors que



la plupart des génératrices des centrales marémotrices ont la forme d'un bulbe, celle-ci est rectiligne, ce qui accroît son rendement mais pose des problèmes d'étanchéité difficiles à

résoudre. De l'exploitation de la micro-centrale on compte retirer des enseignements sur l'aménagement de centrales plus importantes. Plusieurs sites de la baie de Fundy ont été étudiés au cours des dernières années. S'ils étaient tous aménagés, les centrales qui seraient construites auraient une puissance totale de 7 500 mégawatts. Le succès du projet d'Annapolis doit aussi être utile à l'aménagement de centrales sur des cours d'eau à faible débit, en particulier en Colombie-Britannique, au Manitoba et au Québec.

CHANSON

■ **Ginette Reno.** « Je me place sur le vécu. Mes chansons content toujours des événements qui me sont arrivés. Parfois, il s'agit aussi de l'histoire d'un ami ou d'un copain... Mes chansons, ce



Ginette Reno.

sont des histoires vraies ». Tour à tour coquine, séductrice ou pathétique, Ginette Reno est la chanteuse populaire par excellence, celle qui sait séduire son auditoire avant même de pousser une note, dont la voix chaude et souple devient un signe de ralliement et dont les textes symbolisent bien la femme des années 1980. Elle a trente-sept ans, elle est mère de trois enfants et sa rondeur lui donne un aspect accueillant, maternel, qui ne réussit pas à masquer une grande féminité. Elle parle à celles qui lui ressemblent, les épouses qui ne savent déjà plus comment séduire leur

mari lassé ou oublieux, les amoureuses, les séductrices. Mais son véritable public, celui qu'elle veut convaincre, ce sont les hommes, objets de ses passions et de ses ressentiments. Elle ne s'en cache pas : elle est « Une femme sentimentale » (sur un texte de Diane Juster). Son dernier album est là pour le prouver, car les titres sont significatifs : « J'ai besoin de parler », « Quand on se donne », « Je t'attendais », « Une caresse », d'autres encore. Véritable star au Québec, elle a enfin décidé de conquérir la France, après de beaux succès en Angleterre et au Japon. *Vu à l'Olympia, Paris.*

■ **Gilles Vigneault.** Il arrive sur scène droit comme un i, s'installe devant le micro, et, les mains derrière le dos, très sérieux, il entame un chant sur le bonheur. Ses mains sortent alors de leur cachette et se mettent à animer la musique et la salle. A le voir d'abord si austère, on n' imagine pas que, quelques minutes plus tard, il se mettra à virevolter d'un bout à l'autre de la scène sur une chanson de Natashquan. S'il y a un village connu au Québec, n'est-ce pas celui-là ? Voilà plus de vingt-cinq ans (et onze disques) que Vigneault chante les aventures de T-Jean, de Jack Monoloy, le bel Indien, de Gros Pierre ou de Jos Montferrand, tous habitants réels ou présumés du village natal de l'artiste. Héros tragiques ou comiques, hommes des bois, des rivières et du vent, ils sont plus que des personnages de folklore, tout simplement parce que Vigneault croque des situations et des hommes dans leur vie et leurs aventures quotidiennes. Ritournelles, couplets tendres, monologues qui sont autant de nouvelles et de contes : il sait varier les plaisirs et offre à son public un spectacle toujours renouvelé de paroles et de théâtre. S'il aime jongler avec des mots qui riment souvent avec bonheur, nature ou hiver, il est en effet un animateur-né et il le sait : il s'est donc fait le spécialiste des imitations des gens du Nord, dont il restitue avec un plaisir visible

l'accent et les manières. Il a laissé cette année au vestiaire ses préoccupations de militant, il est devenu plus intimiste, faisant même entrer en scène une histoire de supermarché où son petit dernier tient la vedette. *Vu à l'Olympia, Paris.*

■ **Christine Bernard.** « Quand au temps du radotage, j'oublierai que mes enfants m'ont oubliée dans leurs pages, m'ont rangée depuis longtemps, je ferai des bulles jusques au plafond dans ma p'tite cellule chez les moribonds... Pessimiste, Christine Bernard ? Jeune auteur-compositeur-interprète, elle décrit le monde avec ironie en images précises et belles où affleurent



Christine Bernard.

toujours une certaine tendresse, un certain humour. Son univers est celui de la campagne, des bûcherons et des ruisseaux aussi bien que les cafés tristes de Québec où l'on noie sa solitude. Dans les rues de la ville, les riches et les pauvres, elle voit l'image de la société : les vieilles dames des grandes artères ne peuvent pas être les mêmes que celles des bas quartiers ; aux unes, les pelisses et la promenade ; aux autres, le corps qui se casse et le travail permanent. Son art est fait de suggestions, de demi-sourires, de petites phrases. Femme, elle parle d'abord à ses sœurs, et tant mieux si les hommes écoutent. Elle surprend parfois par son agressivité à défendre son sexe et par l'amertume que laissent passer certaines chansons. A vingt-cinq ans, Christine Bernard se bat pour sa sensibilité et son droit à l'authenticité. Elle a choisi

si au Québec la voie difficile, refusant les bars et les hôtels où beaucoup forment leur métier. *Vu au Lucernaire, Paris.*

■ **Fabienne Thibeault.** Elle a gardé sa chaleur et sa tendresse. Sa voix est toujours aussi mélodieuse, quoique plus grave, plus sourde. Elle reste l'anti-star du show-bizz parce qu'elle est simple et directe, très fraîche. Elle est toujours sympa, elle est... mais elle a changé, Fabienne. Elle, qui était ronde et fragile, un peu baba cool, elle est devenue femme-femme jusqu'au bout des doigts, audacieuse et sûre d'elle. Il fallait la voir, enceinte de six mois, sur la scène de Bobino, tenir deux heures en chansons, dansant sur des airs de gigue, imitant avec drôlerie des gloires de la variété française qu'elle assassinait sans pitié « tout en les aimant bien » et faisant le coup de la séduction caustique à un public hilare et transporté. « Les Français, c'est vrai qu'ce sont des chialeux... (rire mi-figue, mi-raisin de la salle),... mais les Français, ils allument mon intelligence ». Elle sait comment les prendre et elle se permet tout, jouant à fond la carte de la franchise : « J'avais juré de venir vous voir, mince comme un fil, mais me voilà re-



Fabienne Thibeault.

partie en expansion... » Si elle chante toujours ses vieux succès (« la Serveuse automate » de Michel Berger), elle a choisi de nouveaux textes, plus vigoureux, qui parlent d'amour fou, de copains, de bonheur et d'infidélité tranquille (« J'ai le cœur voyageur »), le tout accompagné d'une orchestration brillante et colorée. *Vu à Bobino, Paris.*

LIVRES

■ **Suzanne Jacob** dresse le portrait d'une femme énigmatique, Laura Laur. L'histoire commence à Amos, dans le nord du Québec. Laura est une gosse étrangement mûre et insolente. Un jour, elle part subitement en ambulance pour l'hôpital. Les



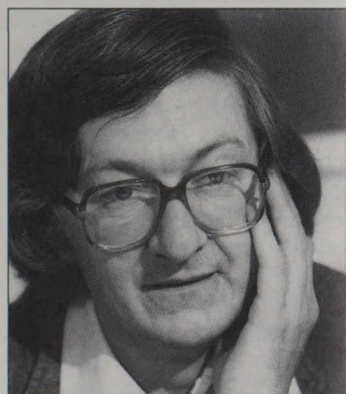
Suzanne Jacob.

gens sauront-ils que cette urgence médicale sonne le glas de sa liaison de jeune fille avec le mécanicien ? Laura quitte le pays et se marie. C'est Jean, son frère, qui raconte son enfance. L'auteur construit un puzzle autour de la personnalité de l'héroïne. Ceux qui l'ont connue et qu'elle a marqués, ses frères, ses amants, content ce qu'ils ont tenté de comprendre : pour quoi refusait-elle les valeurs reconnues et mentait-elle toujours ? Pourquoi fuyait-elle ? Pourquoi semblait-elle si superficielle, elle qui comprenait tout si bien ? Laura ne croit à rien, elle n'a ni passé, ni avenir. « Humaine ambulante », elle n'appartient à personne mais, amante exigeante, elle s'incruste dans le corps de Gilles, qu'elle abandonne bouleversé. Sans adresse, sans travail, c'est une toquée qui transforme durablement le monde autour d'elle. Les valeurs chancellent sous son regard froid et son indifférence. Héroïne existentialiste ou aventurière, elle n'a besoin de personne, mais elle est de ceux par qui on souhaite être choisi. *Laura Laur* a obtenu en janvier dernier le prix Québec-Paris. *Suzanne Jacob, Laura Laur, 182 pages, Editions du Seuil.*

■ **« Rêves d'empire ».** On parlait du Canada dès le VI^e siècle : Saint Brendan et ses moines auraient visité vers 560 des « terres merveilleuses » dans l'Atlantique. De là à penser qu'ils auraient découvert l'Amérique, il n'y a qu'un pas. Même chose pour le « récit des Groenlandais », épopée de l'an 1200 qui relate le voyage de Leifr Eiriksson au pays du Vinland. Le Canada, terre d'empire, terre de phantasmes et d'évasion, d'Indiens, de froid et de problèmes, est le sujet de très nombreux documents, cartes, manuscrits, édits, peintures, sans compter les sceaux et les médailles. Le Canada d'avant 1700 n'est pas un inconnu et c'est ce que montrent bien les Archives publiques du Canada. Elles ont sorti des bibliothèques jalouses toutes les preuves d'un passé « antérieur » réunies en une exposition itinérante et un catalogue, premier volume d'un grand projet : les « Documents de notre histoire ». Le livre « Rêves d'empire » retrace l'histoire canadienne, des premiers peuplements à la fondation de la Louisiane et au traité de paix des Cinq nations (1701) qui devait en principe assurer la tranquillité de la petite colonie francophone et même française. Chaque chapitre de l'ouvrage est introduit par un bref résumé historique et complété par les illustrations en couleur des documents d'archives, où l'on trouve de belles cartes géographiques et des morceaux savoureux, comme cette remarque de Champlain sur les Algonquins, qu'il appelle « Cheveux-relevez, pour les avoir fort relevés et agencés, et mieux peignés que nos courtisans ». « Rêves d'empire », 388 pages, Ottawa 1982.

■ **Julien Bigras.** Pamphlet indirect contre la psychanalyse ou leçon de modestie ? Le dernier livre de Julien Bigras, psychanalyste québécois, raconte avec franchise et peut-être impudeur l'histoire d'une analyse manquée, celle de Marie, à cause d'une analyse réussie, la sienne. Bigras était censé soigner Marie, une sang-mêlée d'origine iroquoise. Traumatisée

dès l'enfance par la folie de sa mère, elle s'est exclue de la société des humains pour s'intégrer au monde animal et, bien que mère de famille, elle vit en funambule entre devoir social et instinct sauvage. Bigras glisse rapidement de la fascination à l'amour fou. Il se laisse envahir par son délire et part à la recherche de son propre inconscient. Il découvre alors en lui un être violent et brutal, capable de mordre son fils ou de se jeter sur la fille de son meilleur ami. Il raconte par le menu cette descente aux enfers qui le laisse, pauvre Mr. Hyde, couvert de honte et d'opprobre. Pour s'accepter, il se plonge dans les grimoires : les tares de sa famille lui permettront d'expliquer sa propre déviance et de se retrou-



Julien Bigras.

ver... guéri. Et Marie ? A la fois sorcière et victime, elle est la confidente, la complice, et la... psychanalyste du narrateur. On ne saura jamais vraiment ce qu'elle pense de l'évolution de son thérapeute, ni si elle a pu finalement guérir, elle aussi. *Julien Bigras, Ma vie, ma folie, 214 pages, Editions Mazarine (Paris) et Editions du Boréal Express pour l'édition canadienne.*

■ **Anticosti.** Comme une grosse baleine, l'île d'Anticosti paraît s'être échouée sur son lit de calcaire à soixante-dix kilomètres au large de la côte nord du golfe du Saint-Laurent. Longue de deux cent vingt-six kilomètres et large de cinquante-sept (au maximum), elle est plus étendue que la Corse et cependant presque inhabitée. Donald Mac Kay en raconte l'histoire dans

son livre *Anticosti, le Paradis retrouvé*. Tout commence avec Jacques Cartier qui, passant le long de ses côtes, prend ses tourbières pour des prairies et jette les premières bases de la légende : l'île va devenir pour trois siècles l'Eldorado de nombreux apprentis colonisateurs



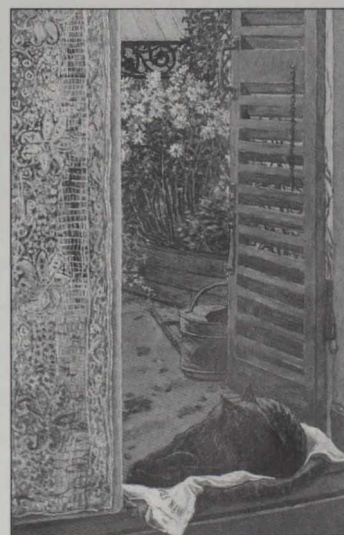
Sur l'île d'Anticosti (Québec).

qui rêveront de la transformer en pays de cocagne, terre d'agriculture et d'industries qu'elle ne sera jamais. Tous avaient oublié qu'Anticosti est une terre septentrionale, aux hivers longs et rigoureux, que son sol est pauvre et que seuls y prospèrent le saumon, la truite, le renard et autres gibiers. Du premier propriétaire, le sieur de Jolliet, au dix-septième siècle, au milliardaire français Menier, les désillusions seront grandes. Aujourd'hui parc provincial, l'île est bien un paradis, mais pour les amoureux de la nature et les sportifs. Elle reste pour les vieux habitants de l'Est canadien une zone de récifs où les naufrages ont été fréquents (plus de quatre cents au siècle dernier) et où certains colons ont été bien mystérieux, comme Gamache, sorcier qui, dit-on, déjeunait avec le diable. *Donald Mac Kay, Anticosti, le paradis retrouvé, adapté de l'anglais par Willie Chevalier, 176 pages, Editions la Presse, Montréal (distribué par l'Agence centrale du livre, Paris).*

ARTS

■ **Marcelle Maltais.** Hydra, le canal Saint-Martin à Paris, une forêt québécoise, une jeune femme dans un jardin : peintre abstrait très tôt reconnu (c'était il y a vingt ans, elle en avait

vingt-cinq), cette artiste a choisi dès 1968 l'art figuratif et pris le chemin des grands maîtres, les grands magiciens de la couleur. Ses tableaux sont fixes, immobiles, souvent vides de personnages, mais peuplés d'objets chers à la peinture flamande, comme ces cruches de tout volume sur lesquelles se jouent les rayons du soleil. Les êtres, elle les montre en attente, assis à une table ou postés près d'une fenêtre. Le chat lui-même est calme et se repose, justifiant le titre souvent donné par l'artiste à ses tableaux, *Vie tranquille*. Oeuvres paisibles, nimbées d'une lumière très étudiée qui est le véritable maître de l'art de cette femme exigeante, toujours en évolution. « Je ne

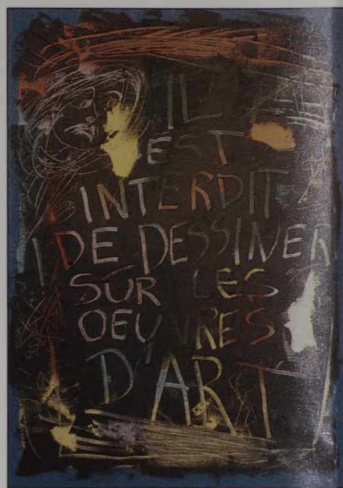


Marcelle Maltais
Coco Chanel à la fenêtre.

peins pas ce toit, cet arbre, cette pierre, je peins la lumière sur ce toit, sur cet arbre, sur cette pierre» disait-elle dans une interview. Elle a poursuivi dans cette voie. Chose surprenante chez une telle amoureuse du soleil et de la clarté, ses teintes ne sont pas primaires, ni même vives, mais assourdies. Ses roses-rouges sont délicates, un peu terreux ; ses bleus souvent turquoises ; ses blancs nacrés, et seuls ses jaunes éclatent de bonne humeur. Il se dégage de son travail une douce mélancolie, une atmosphère de fin d'après-midi trop chaude, quand hommes et bêtes restent figés dans la torpeur. *Vu à la galerie de la délégation générale du Québec, Paris.*

■ **Trois graveurs de l'Ontario.** Les natures mortes de Heywood offrent au regard des images d'une époque révolue restituant un espace à trois dimensions d'où sourd et se reflète la lumière tandis que sont dénoncés les poncifs aussi bien narratifs que formels de l'académisme (*Carpe diem*). Le même intérêt pour la lumière se retrouve dans les gravures de la série japonaise (*Japan Flowers with Water*) et devient fascination dans la lithographie intitulée *Story in Sunshine*: transparente et verte, elle paraît surgir du plan même de l'image. Heywood allie à différents procédés de gravure des techniques souvent très complexes qui l'ont conduit à remplacer le dessin par la photographie et à étudier la stéréoscopie. Ses œuvres « japonaises » combinent son savoir photographique et de subtiles techniques d'encrage apprises aux ateliers Akagawa de Tokyo. Sewell fait lui aussi grand usage des techniques photographiques, se préoccupant moins de l'image que de la façon dont elle est reçue par le spectateur. Il considère que la gravure lui fournit le moyen idéal d'enregistrer des données visuelles de provenances multiples. *You Interlude You* est une démonstration du rôle esthétique du repérage dans la gravure, analogue, selon Sewell, à celui du geste dans la peinture moderne. Spontanées, intuitives, gestuelles, impétueuses, les gravures de Tamasauskas n'ont guère de point commun avec les œuvres conceptuelles de Sewell. L'artiste paraît se laisser aller à son inspiration, qu'aiguillonne son amour du papier et de l'encre. Tamasauskas est un amoureux de la matière de ses matériaux qu'il sent presque physiquement. C'est de l'affinité qu'il découvre entre eux que naît l'image. La pierre le fascine autant que le papier et l'encre. Ainsi les épreuves de *Swirling Trout* ont été tirées sur une pierre cassée en raison des effets plastiques que la brisure apporte à l'image. Les couleurs de Tamasauskas, aux dégradés admirables, sont enchantées. Vu au Centre culturel canadien, Paris.

■ **Josette Trépanier.** « Il est interdit de dessiner sur les œuvres d'art ». C'est ce qu'on lit sur un tableau-graffiti de Josette Trépanier. L'art de ce peintre-graveur québécois est inspiré par les paysages et les mouvements de la société qui l'en-

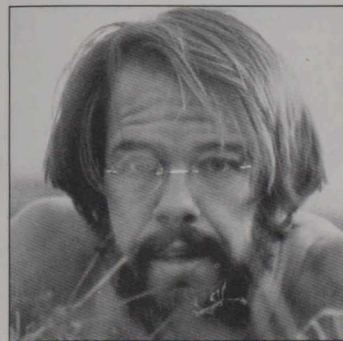


ture. Son style et ses thèmes évoluent, par delà les écoles, selon l'actualité. « Ma peinture a toujours été guidée par le besoin de m'intégrer. Ce besoin m'a poussée à m'adapter continuellement ». Après une période fauve, au début de ses études, elle s'intéresse au pop'art, puis se met à travailler l'expressionnisme, est attirée enfin par la culture punk. Pour mieux la connaître, elle travaille dans un bar, devient attachée de promotion de groupes musicaux et commence à créer des affiches. A la précision et au style lèché de naguère succède un art abrupt, héritier de la rue. On en voit les prémices dans les linogravures qu'elle réalise en 1983 pour les poèmes de Saint-Denys Garneau dans le livre « Espaces pour jouer ». A l'angoisse du poète, elle répond par des couleurs claires, mais ternes, un trait précis, mais volontairement heurté. Ses derniers tableaux, rassemblés dans la série « Lieux publics », sont des graffitis d'une facture sophistiquée. Sur une couche de couleurs claires, l'artiste étend une masse sombre qu'elle grave pour obtenir des traits maladroits, naïfs mais incisifs, à la fois violents et enfantins. Irrévérencieuse, drôle, Josette Trépanier montre avec humour les images de son

temps : des danseuses noires en tutu, qui sautent, hilares, dans « Hommage à Degas », des hommes buveurs de bière sur la neige noire, un bar, son portrait griffonné. Vu à la galerie des services culturels de la délégation générale du Québec, Paris.

IMAGES

■ **« Un homme parmi les loups ».** Tyler est envoyé dans le Grand Nord pour enquêter sur les loups, soupçonnés d'avoir exterminé les caribous. Seul pendant plusieurs mois, face aux loups blancs de l'Arctique, il découvre que le prétendu fauve assoiffé de sang n'est qu'un mangeur de souris qui n'attaque le gros gibier que si celui-ci est faible ou malade. Des Inuit (Esquimaux) de passage le lui confirment et lui disent que, d'après eux, le loup a été inventé par les dieux pour assurer la survie du troupeau de caribous. Il découvre aussi que les tueurs de caribous sont les Inuit eux-mêmes. Sa mission va-t-elle se terminer là ? Le massacre des deux loups qui sont devenus ses amis le fait basculer dans le camp des animaux... mais il retourne dans son monde d'homme. Le récit de Farley Mowat est autobiographique. Devenu très tôt un spécialiste



Farley Mowat.

du Nord canadien, l'écrivain a publié plusieurs livres sur les Inuit ainsi que sur la mer (*Fleur de passion*). Les Américains ont été séduits par un roman où la violence le cède souvent à l'humour. Le metteur en scène Carroll Ballard (*L'étalon noir*) en a fait un film produit par Walt Dis-

ney où l'on retrouve la splendeur des paysages du Nord en hiver (scène sous-marine quand le biologiste Tyler tombe au fond d'un lac) comme en été (fleurs, rocs, immenses étendues de toundra). *Un homme parmi les loups*, film produit par Walt Disney. Nos amis les loups, Flammarion éd., 275 pages.

■ **« Debout sur leur terre ».** Le film de Maurice Bulbulian est une œuvre militante : le 15 décembre 1981, les Inuit du Nouveau Québec contestent devant les tribunaux la vente de leur territoire dans le cadre de la convention de la baie James (1977). On suit les Inuit des trois villages intéressés (Povungnituk, Salluit, Iuvjivik) dans leurs chasses à la



baleine ou au phoque. Un couple de chasseurs est filmé sous sa tente et au cours d'une pêche. Cette vie traditionnelle constitue par elle-même une revendication. Comme le dit le vieux David, « Je vis comme un Inuk, mais trop de choses autour de nous viennent des Blancs ». Produits en matières plastiques, fusils, motoneiges, barques en bois, maisons préfabriquées : les Inuit sont entre deux mondes et, s'ils continuent à chasser, à vivre une vie communautaire encore traditionnelle, à conserver des habitudes alimentaires ancestrales, ils sont déjà entrés dans la civilisation occidentale. C'est ce qui explique leur prise de conscience. Il leur faut, estiment-ils, utiliser les techniques de communication des Blancs : création d'un dictionnaire pour conserver la langue, radios locales, conférences de presse. Tourné en langue inuit, puis doublé, le film refuse le lyrisme et l'excès. *Produit par l'Office national du film.*

Langue anglaise, langue française

(Suite de la page 6)

A l'inverse de ce qui se passe pour les hommes, ce sont les femmes francophones qui touchent, au Canada, les revenus les plus élevés, comparativement à celles des deux autres groupes linguistiques. Cette situation appelle cependant quelques précisions. A Montréal, les travailleuses anglophones avaient, en 1980, un revenu supérieur de 6 p. 100 à celui des femmes francophones et de 15 p. 100 à celui des travailleuses allophones (10 p. 100 et 18 p. 100 en 1970); dans le reste du Québec, les femmes allophones recevaient en 1980 un revenu supérieur de 5 p. 100 à celui des francophones et de 2 p. 100 à celui des anglophones, tandis que, dans les autres provinces, les allophones dépassaient aussi les femmes anglophones, qui étaient au premier rang en 1970, les travailleuses francophones demeurant au troisième rang. Si donc ce sont les travailleuses francophones qui, à l'échelle du pays, se trouvent au premier rang, bien que dans chaque sous-région étudiée elles n'occupent que le deuxième ou le troisième rang, c'est parce que les femmes francophones au Québec touchent des revenus plus élevés que les femmes anglophones et allophones hors du Québec. La performance des femmes francophones au niveau de l'ensemble canadien est due au fait que c'est au Québec que les femmes en général perçoivent les revenus les plus élevés.

Les femmes bilingues obtiennent des revenus plus élevés que les femmes unilingues. Les francophones bilingues et les allophones bilingues avaient en 1980 à peu près le même revenu. C'était vrai aussi des anglophones bilingues en 1970, mais en 1980 un écart de 6 p. 100 était à l'avantage des francophones et des allophones.

Tant à Montréal que dans le reste du Québec, les travailleurs masculins qui, des deux langues officielles, ne parlent que le français, ont enregistré une baisse importante de l'écart des revenus qui les séparait des travailleurs bilingues et unilingues anglais. En revanche, dans le reste du Canada, l'écart s'est accru de 15 p. 100. Pour les femmes, la situation est demeurée la même en 1980 qu'en 1970 dans tout le Québec, y compris Montréal, mais dans les neuf autres provinces l'écart de revenus s'est élargi à 22 p. 100. Il demeure, en général, moins désavantageux pour un

anglophone d'être unilingue que pour un francophone.

Le fait que la situation des unilingues français se soit sérieusement détériorée hors du Québec par rapport aux bilingues ou aux unilingues anglais mérite des explications, car l'écart des revenus sur une base horaire a diminué, passant, pour les hommes, de 35 à 11 p. 100. Si l'écart de revenus séparant les unilingues francophones des travailleurs bilingues ou unilingues anglais s'est accru au cours des années soixante-dix, c'est parce que les francophones unilingues travaillent un moins grand nombre d'heures dans l'année. Il semble que les hommes et les

linguisme a fait d'importants progrès chez les anglophones, où le nombre des travailleurs bilingues s'est accru de 43 p. 100. De même, le nombre des bilingues a augmenté de 37 p. 100 chez les allophones. Chez les francophones, la proportion des travailleurs bilingues a décliné (51,6 p. 100 en 1980 contre 54,6 p. 100 en 1970). C'est pourquoi le bilinguisme semble avoir fait peu de progrès dans l'ensemble. La proportion des femmes bilingues s'est accrue, à l'échelle du pays, à un rythme un peu plus rapide que celle des hommes. Là encore, ce sont les anglophones et les allophones qui ont le plus contribué à l'augmentation, tandis que la proportion des

Importance relative des groupes linguistiques au Canada

Langue maternelle (1)

En pourcentage.

	Hommes		Femmes	
	1971	1981	1971	1981
Francophones	24,4	24,6	22,5	23,4
Anglophones	59,3	60,6	63,1	62,8
Allophones (2)	16,3	14,8	14,4	13,8
	100,0	100,0	100,0	100,0

1. Langue maternelle : première langue apprise et encore comprise.

2. Allophones : dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais.

femmes ne parlant que le français dans les provinces autres que le Québec, bien qu'ayant amélioré leur situation sur la base de leur revenu horaire, éprouvent de plus en plus de difficulté à trouver des emplois offrant un nombre d'heures de travail comparable à celui des bilingues, des unilingues anglais ou des allophones anglais. Le même phénomène a été constaté au Québec, mais avec beaucoup moins d'ampleur.

Bien qu'il y ait eu un accroissement de 23 p. 100 du nombre des travailleurs masculins bilingues au Canada, la proportion n'est passée en dix ans que de 19,3 p. 100 à 19,8 p. 100 pour l'ensemble des travailleurs canadiens. Cette constatation cache cependant une partie de la réalité. Le bi-

travailleuses francophones bilingues passait de 48,3 à 46,8 p. 100.

L'étude du Conseil économique, dont *Canada d'aujourd'hui* a rendu compte brièvement, donne les écarts bruts de revenus, c'est-à-dire ceux qui ont été enregistrés. Si l'on observe qu'une partie de ces écarts tient à ce que tous les travailleurs, hommes ou femmes, n'ont pas une expérience professionnelle d'une égale durée, n'ont pas le même niveau de formation et ne sont pas engagés dans les mêmes secteurs de l'économie, on est en droit d'estimer que la part des écarts qui est directement liée à la langue maternelle a diminué, au cours des années soixante-dix, plus que les chiffres ne le laissent voir. ■

Montréal : le Palais des congrès

Un vaste lieu d'échanges et de communication.

LE PALAIS des congrès de Montréal a ouvert ses portes il y a un peu plus d'un an. D'un fonctionnalisme minutieux, équipé de matériels de haute technologie en matière de communications, c'est sans doute le centre de rencontres internationales le plus moderne qu'on puisse trouver aujourd'hui.

Situé au confluent du Montréal moderne hérissé de tours et du Montréal d'autrefois aux maisons victoriennes et cossues, il est, heureusement pour les bâtisses du vieux Montréal qu'il n'écrase pas, de profil bas. Trois de ses façades ont un aspect sévère : des murailles de béton qui n'offrent que de rares ouvertures et un passage montant en spirale. Cela protège des bruits de la circulation, évite les pertes d'énergie dues au froid rigoureux de l'hiver et ne donne pas prise à la neige. Le bâtiment n'est cependant pas aussi massif qu'on pourrait le croire. Les façades, en effet, sont construites sur des piliers et surplombent la tranchée de l'autoroute Ville-Marie, de sorte qu'elles donnent l'impression d'être les entrées d'un pont suspendu. Au nord, la quatrième façade, entièrement vitrée, ouvre sur la ville moderne comme une fenêtre panoramique. Le Palais des congrès n'est pas très haut — il n'a que deux niveaux — mais il est néanmoins très vaste puisque, renversé sur le tympan, il atteindrait la hauteur d'un immeuble de soixante-cinq étages. Il est relié par un réseau de voies souterraines au complexe Desjardins et à la Place des Arts, ce qui permet aux congressistes, à leurs moments de liberté, de muséer de boutique en boutique ou d'aller assister à un spectacle en ignorant l'hiver.

Le hall d'entrée, dégagé et baigné de lumière, permet d'accéder de plain-pied à la grande salle d'exposition et, par un escalier roulant, à la salle des congrès située au-dessus. La salle d'exposition, d'une superficie de 9 300 mètres carrés, peut accueillir dix mille visiteurs et contenir cent vingt stands. Grâce à la robustesse de son plancher, comparable à celle d'un pont, les équipements les plus lourds peuvent y être exposés. La grande salle des congrès, de 4 200 mètres carrés, peut recevoir cinq mille huit cents personnes ou, s'il s'agit d'un banquet, quatre mille convives. Sa charpente métallique, très complexe, est conçue de telle sorte qu'aucune colonne ne vient gêner la vision.



Vingt-huit salles adjacentes servent de cadre à des réunions plus réduites en nombre, salles de commission ou ateliers de cent à mille places. Le toit du palais est consacré à la détente. L'été, c'est un jardin où des restaurants offrent leurs terrasses agrémentées de parasols ; en toute saison, on peut y trouver à dîner sous pergola.

Lieu d'échanges et de communication, le Palais des congrès possède toutes les commodités requises, en particulier un système audiovisuel avec raccordement entre les salles de commission ou d'atelier, la télévision en circuit fermé, un service de traduction simultanée permettant de suivre les débats en onze langues si nécessaire. Il est, d'autre part, relié aux satellites de communications Anik et Transat, ce qui rend possible la diffusion de téléconférences sur les cinq continents.

Surtout, le Palais des congrès est doté du système vidéotex canadien Télidon, dont c'est la première application commerciale d'importance. Par là, il est à la pointe du progrès technologique. Quatre-vingt-deux terminaux, dont dix interactifs, sont à la disposition des congressistes. Le système leur donne accès à deux mille pages d'information grâce auxquelles ils peuvent obtenir toute documentation relative à leurs travaux, mais aussi nombre de renseignements sur les activités culturelles ou sportives de la ville ou sur ses attraits touristiques, ou bien encore recueillir tous les éléments nécessaires au choix d'un restaurant ou d'un transporteur. Les congressistes ont même la possibilité de communiquer avec toutes les banques de données compatibles avec le système Télidon. Celui-ci est conçu avec une architecture ouverte, ce qui veut dire qu'on pourra y ajouter des périphériques nouveaux et

le brancher sur des systèmes extérieurs grâce à des modems perfectionnés.

Le marché mondial des congrès porte sur une cinquantaine de milliards de dollars et celui de l'Amérique du Nord sur une trentaine de milliards. Le lieu d'un congrès et son organisation répondent aujourd'hui à des critères précis : facilité d'accès, possibilités d'hébergement, attraits touristiques, importance et qualité des équipements audiovisuels et autres. En réalisant un palais qui satisfait aux critères les plus exigeants, Montréal s'est donné un atout maître. L'enjeu en valait la peine, sans même compter les retombées économiques. Au nombre de celles-ci, les performances informatiques mises à la disposition au Palais des congrès devraient contribuer au développement des logiciels et de l'utilisation de la bureautique à Montréal et dans tout le Canada. On escompte aussi que les congressistes, bien informés par Télidon des ressources de la région, prolongeront leur séjour pour visiter Montréal et le Québec, ou qu'ils auront envie d'y revenir plus tard. Le développement du tourisme au Québec, voire au Canada, est une autre retombée espérée. Enfin, les congrès et expositions sont l'occasion pour les hommes d'affaires de s'informer des possibilités industrielles de la ville où ils ont lieu et de se faire une idée des marchés potentiels, ce qui peut les inciter à investir.

Les débuts du Palais des congrès de Montréal portent à l'optimisme. Du mois de juin 1983 au mois de mars dernier, soit pendant les dix mois qui ont suivi l'ouverture, soixante-quatorze salons et expositions y ont eu lieu et plus de trois cent cinquante mille délégués ou visiteurs ont franchi ses portes. ■

Le paysage canadien

TRENTE-TROIS œuvres de la collection Firestone consacrées au paysage canadien sont présentées jusqu'au 12 septembre au Centre culturel canadien de Paris (1). Elles émanent de trente-trois artistes et couvrent une période allant de 1912 à 1982, de la naissance d'une représentation de la nature qui soit proprement canadienne à l'époque contemporaine. Elles donnent un excellent aperçu de l'histoire récente de la peinture canadienne, même si le sujet — le paysage — la contient à l'intérieur de limites précises, de sorte qu'il ne s'agit pas d'une histoire complète.

Les années qui ont précédé la première guerre mondiale furent des années d'expansion pour le Canada : peuplement et mise en valeur de l'Ouest, prospérité de l'agriculture, accroissement très rapide de la population grâce à l'immigration, diversification des industries de transformation, découverte des régions encore presque inexplorées du Nord, avec leurs richesses minières et forestières. Dans les années 1910, les arts se trouvèrent prêts à entrer, eux aussi, dans une période de développement national. Celle-ci débuta à l'initiative d'un groupe de jeunes peintres qui ouvrirent la voie à une nouvelle expression du paysage. Enthousiastes, amoureux des horizons lointains de leur pays, de la couleur de ses forêts, de la limpidité de ses lacs, de l'éclat de ses neiges, du charme de ses collines, de la beauté sauvage de ses rocs et de ses pins, de l'austérité de ses régions septentrionales encore presque inconnues, les chefs de ce mouvement national, qui avaient pris Toronto pour quartier général, avaient nom Mac Donald, Thomson, Harris. Ils allaient former un peu plus tard, avec Arthur Lismer, Frederick Varley, Franklin Carmichael, A.Y. Jackson, la première école de peinture proprement canadienne, connue sous le nom de groupe des Sept.

C'est en 1912 que ces jeunes artistes prirent contact pour la première fois avec le Nord, au cours de voyages à la baie Géorgienne et au parc Algonquin. Soucieux de peindre, non pas seulement des paysages,



Lemoine Fitzgerald, Prairie Homestead, 1925.

mais le visage de leur pays en tant qu'expression de ce qu'il renferme de plus profond, ils découvrirent dans ces régions presque inviolées un style de paysage entièrement neuf.

Leur activité fut cependant interrompue par la guerre, qui les dispersa. Thomson partit pour le parc Algonquin, dont il exprima les aspects changeants selon les saisons en procédant par larges touches de couleur pure (2). Jackson, Varley et Harris s'engagèrent dans l'armée canadienne, Lismer alla poursuivre ses études artistiques à Halifax. Mac Donald fut seul à demeurer à Toronto, où il exécutait des affiches de guerre sans cependant cesser de peindre des paysages dans le nouvel esprit. Réuni à nouveau en 1919, le groupe organisa l'année suivante, à Toronto, sa première exposition. Comme thème, les paysages du parc Algonquin, et comme manifeste le catalogue de l'exposition où les intentions nationalistes des artistes étaient clairement exprimées. En raison de la stylisation du dessin, de l'amalgame des couleurs et de leur intensité, du dé-

pouillement des œuvres, les toiles exposées passèrent pour révolutionnaires dans un pays qui, en matière d'art, ne reconnaissait encore que l'académisme. La critique fut acerbe et n'y vit qu'un étalage de mauvais goût.

Les jeunes artistes n'en persévérèrent pas moins. Harris, Jackson, Mac Donald et Lismer passèrent plusieurs automnes des années vingt à travailler dans la région d'Algoma, à l'est du lac Supérieur. Jackson en revint avec des toiles représentant les vastes horizons moutonnés qu'il affectionnait et qu'il avait découverts du haut des collines, les meublant de quelques troncs d'arbres au premier plan. Lismer et Harris s'étaient surtout attachés aux paysages que formaient lacs, mélèzes et sapins. Mac Donald cherchait à traduire la violence des torrents fous et l'impétuosité des cascades. Mais c'est à la fin des années vingt que, partis en exploration dans les collines et les vallées situées au nord du lac Supérieur, Carmichael et Harris trouvèrent, le premier, son style propre, le se-

1. Galeries d'art ouvertes tous les jours, sauf le lundi, de dix heures à dix-neuf heures ; 5 rue de Constantine, Paris 7^e, tél. (1) 551.35.73.

2. Tom Thomson mourut accidentellement, en 1917, à l'âge de quarante ans.

Le paysage canadien

→ cond la voie qui devait marquer son évolution future. Désormais, le style de Carmichael sera caractérisé par le dessin ferme d'un moutonnement de collines à l'infini et par une utilisation presque monochromatique de la couleur. Quant à Harris, il dépouilla son style encore davantage pour rendre le silence des icebergs et la présence des nuages chassés par les vents polaires qui se reflètent dans la lumière glacée des lacs. Plus tard, il franchira un pas de plus et s'orientera vers l'abstraction.

Entre 1926 et 1932, Lionel Lemoine Fitzgerald, Edwin Holgate, A.J. Casson et d'autres se joignirent au groupe, qui prit le nom, en 1933, de Groupe des peintres canadiens. A partir de là, chacun suivit son inclination. Fitzgerald, qui s'était joint au groupe des Sept dans la dernière année de sa vie, mérite cependant d'être mentionné à part en raison de l'originalité de son œuvre, qui le laissa un peu en marge. Né à Winnipeg, il peignit en poète les paysages de la Prairie canadienne et se tourna vers l'abstraction aux alentours de 1950.

Le groupe des Sept, qui avait suscité d'abord beaucoup d'agitation, finit par s'imposer au Canada, à la suite d'une exposition organisée en 1925 en Grande-Bretagne, près de Londres. Les opinions sur l'apport du groupe à la peinture diffèrent. On a parlé de l'aspect trop dramatique des œuvres, des insuffisances de la construction des rapports spatiaux dans la composition, mais personne ne conteste au Canada que son activité ait constitué l'un des grands moments de l'histoire de la peinture dans ce pays.

Pendant que le groupe des Sept menait son combat, d'autres artistes se refusaient à subordonner l'action de peindre à des considérations nationales, qu'ils estimaient devoir être étrangères à la recherche esthétique. Parmi ces artistes se range David Milne, homme modeste et calme qui vécut presque en reclus et posa un regard sensible sur une campagne familière dont il chercha à rendre le charme en s'astreignant à une simplicité rigoureuse. A cette catégorie d'artistes appartiennent aussi, dans les générations suivantes, Kazuo Nakamura, né à Vancouver en 1926, qui peignit aux alentours de 1950 les forêts de pins de Muskoka, reprenant sans cesse son travail pour l'épurer toujours davantage jusqu'à traduire la forêt, quelque dix ans plus tard, en compositions abstraites d'un délicat gris-vert pâle,

et Jacques de Tonnancour, né à Montréal en 1917, qui s'attacha à peindre les paysages des Laurentides avant de passer à l'abstraction lyrique.

Parmi les grands paysagistes canadiens, comment ne pas mentionner Emily Carr, personnage original qui donna de la nature luxuriante de sa Colombie-Britannique natale une vision aussi personnelle qu'ardente? Personne ne sut traduire avec une pareille énergie la nature farouche de sa province — à laquelle elle associait les

té à l'exposition) dont il cherche à rendre l'atmosphère.

Le Québec est au cœur de l'œuvre de Jean-Paul Lemieux. Ce peintre, qui a su rendre sensible au spectateur avec une intensité saisissante les émotions profondes et secrètes de visages familiers à travers le masque figé d'un profil réduit à l'essentiel, sait transcrire avec la même présence l'immensité oppressante des paysages de neige de sa province ou la couleur de l'hiver.

L'une des figures les plus dynamiques des années quarante, Alfred Pellan, est représentée par un *Automne* éclatant de 1959. Avec Borduas, Pellan a été celui qui a secoué la léthargie qui régnait au Québec



A.Y. Jackson, *Lake Rouvière*, 1962.

Indiens — ses forêts mystérieuses, profondes, humides et impénétrables, mais aussi ses champs et ses arbres plantant leur cime dans un ciel tourmenté. La toile de 1912 qui figure à l'exposition n'est cependant représentative que des débuts de l'artiste, alors qu'elle était dans sa « période française », tout imprégnée encore des Impressionnistes et des Fauves.

Autre peintre originaire des provinces de l'Ouest, qui a suivi son chemin propre, Joe Plaskett, dont une toile de 1968 figure à l'exposition. C'est un artiste intimiste qui peint surtout des intérieurs où les jeux de la lumière soulignent les nuances des objets familiers, et parfois des paysages (comme ce *Harrington Harbour* présen-

en matière d'art. Enthousiasmé par la richesse et la profusion de l'activité artistique qu'il découvre à Paris, fasciné par les Cubistes et les Surréalistes, curieux de tout, il expose, en 1940, à son retour à Montréal, des toiles si modernes et si éblouissantes qu'elles ne ressemblent à rien de ce que l'on connaissait sur la scène locale. Prophète de la liberté en art, il brise les entraves avec Borduas, Riopelle et un groupe de jeunes artistes d'où est issu ce qui est connu sous le nom d'École de Montréal. Le Québec avait besoin d'un choc pour tirer la peinture de l'académisme traditionnel dans lequel il se complaisait. Pellan créa ce choc et une renaissance s'ensuivit. ■

Pierre Elliott Trudeau : un fédéralisme capable de renouvellement

On trouvera ici des extraits du discours prononcé le 30 mars dernier par M. Pierre Elliott Trudeau, premier ministre, au colloque tenu par l'université Laval (Québec) sur la réforme des institutions canadiennes. M. Trudeau avait démissionné un mois plus tôt de ses fonctions de leader du parti libéral qui ont fait de lui le premier ministre du Canada pendant plus de seize ans (1). Un congrès spécial du parti libéral ayant, le 16 juin dernier, élu au poste de leader M. John Turner, celui-ci est devenu premier ministre. Il décidera sans doute, selon l'usage, de faire procéder à des élections générales.

Né en 1929, M. Turner n'exerce aucun mandat électif depuis près de dix ans. Alors qu'il était député d'Ottawa à la Chambre des communes, il fut une première fois, en 1968, candidat à la direction du parti libéral. M. Pierre Elliott Trudeau l'ayant emporté, il devint ministre des finances dans le gouvernement formé par celui-ci. Il le demeura jusqu'en 1975, date à laquelle il démissionna en invoquant des raisons d'ordre personnel. Il se retira de la vie publique pour se consacrer à sa profession d'avocat d'affaires.

CONTRAINS depuis le début des années soixante à réfléchir, comme Canadiens, à la réforme de nos institutions et de notre régime fédéral, nous l'avons fait, le plus souvent, les yeux tournés vers le passé et vers nos défis internes. Notre problématique était, pour ainsi dire, domestique. Il s'agissait de savoir comment nous allions réaménager la grande maison canadienne pour que le Québec s'y sente pleinement et complètement chez lui. Et avec le sentiment d'insatisfaction qui a gagné par la suite l'Ouest du pays, voire les provinces de l'Atlantique, le grand ménage initialement demandé par le Québec a semblé devenir pour tous plus impérieux que jamais.

Tous ces débats des vingt dernières années n'auront pas été stériles. Nous avons d'abord pris conscience collectivement du fait que le Canada est un pays complexe et qu'il n'y a pas de solution simple à ses maux de croissance. Nous avons ensuite clarifié quelque peu les options qui s'offraient à nous, depuis le statu quo jusqu'à la sécession, en passant par toutes les formes du fédéralisme renouvelé. Enfin, nous nous sommes rendus à l'évidence que le processus de réforme constitution-

nelle ne sera jamais accompli d'un seul coup ni une fois pour toutes.

Dans la foulée de la commission Laurendeau-Dunton, le gouvernement fédéral s'est donné une loi sur les langues officielles. S'obligeant à servir les francophones et les anglophones du pays dans leur langue maternelle, il a réussi en un peu plus d'une décennie à bilinguiser pour l'essentiel l'administration fédérale en y embauchant une plus juste proportion de francophones et en consentant des efforts considérables pour initier ses fonctionnaires aux deux langues officielles. Certes, il reste encore des résistances à vaincre et des lacunes à corriger, comme en témoigne chaque année le rapport du commissaire aux langues officielles. Mais à ceux et à celles qui ont connu la fonction publique fédérale il y a vingt ans et qui jettent un regard sur ce qu'elle est devenue aujourd'hui, la métamorphose saute aux yeux.

Au cours des deux dernières décennies, le gouvernement fédéral s'est également préoccupé de projeter à l'étranger une image plus conforme à la réalité linguistique et culturelle du pays en s'ouvrant davantage à la francophonie internationale. Et ses institutions, telles la Société Radio-Canada, l'Office national du film et le Conseil des arts, ont puissamment contribué à donner une nouvelle vigueur à la langue et à la culture françaises au Québec et dans le reste du pays.

Sur le plan constitutionnel, les Canadiens et Canadiennes jouissent aujourd'hui d'une Charte des droits et libertés. Cette chartre reconnaît aux femmes, aux

autochtones et à tous ceux et celles qui pourraient être victimes de discrimination, le statut de citoyens à part entière. Elle garantit aux minorités francophones et anglophones du pays le droit à l'enseignement dans leur langue et dans leurs établissements. Avec le bilinguisme officiel que s'est imposé le Nouveau-Brunswick, l'application bientôt confirmée de la loi sur les langues officielles et de la charte au Yukon et dans les Territoires du nord-ouest, enfin avec l'amélioration des services offerts aux Franco-Ontariens et aux Franco-Manitobains — même si l'Ontario tarde à garantir ces services dans la Constitution et que le Manitoba est déchiré sur la question des droits linguistiques — jamais la sécurité culturelle des francophones et leur liberté de circulation et d'établissement n'ont marqué autant de progrès au Canada. Qui plus est, avec une formule d'amendement prévoyant un droit de retrait accompagné d'une juste compensation dans les domaines touchant l'éducation et la culture, le Québec s'est vu octroyer par le reste de la fédération une reconnaissance claire de sa spécificité linguistique et culturelle.

D'autres mesures d'ordre économique ont été prises pour répondre au « maître chez nous » du Québec, repris par les provinces de l'Ouest comme de l'Est du pays au cours des années soixante-dix. Je songe à l'inscription du principe de la péréquation dans la Constitution, avec la marge de manœuvre que ces paiements inconditionnels offrent aux provinces les moins bien nanties. Je songe à la reconnaissance formelle dans la loi constitutionnelle de 1982 des droits de propriété provinciaux sur les ressources naturelles non renouvelables, les ressources forestières et l'énergie électrique. Cette reconnaissance s'est accompagnée, pour la première fois dans l'histoire du pays, d'une modification des compétences en faveur des provinces, puisqu'elle leur accorde des pouvoirs concurrents en matière de commerce interprovincial et d'imposition indirecte, domaines de compétence exclusivement fédérale depuis 1867. Tous ces réaménagements prouvent que le fédéralisme canadien est capable d'évolution et de renouvellement, quoi qu'en disent ses détracteurs. ■

1. Est premier ministre, selon la Constitution canadienne, le leader du parti qui jouit de la confiance de la Chambre des communes. Devenu premier ministre après avoir été élu, en avril 1968, leader du parti libéral pour succéder à Lester Pearson, M. Trudeau l'est demeuré depuis, sauf pendant la durée du gouvernement conservateur de M. Joe Clark (juin 1979-mars 1980). De 1968 à 1984, les sièges de la Chambre des communes ont été renouvelés cinq fois : en juin 1968, octobre 1972, juillet 1974, mai 1979 et février 1980.

Ottawa

■ Ottawa, capitale fédérale, située au confluent de la rivière Rideau et de l'Outaouais, affluent du Saint-Laurent qui marque la frontière entre l'Ontario et le Québec, forme avec la ville de Hull, bâtie sur la rive québécoise de l'Outaouais, une agglomération qui aura bientôt sept cent mille habitants. C'est la quatrième ville du Canada. Au sommet de la colline qui surplombe l'Outaouais et le canal Rideau, se dresse le palais du Parlement auquel on accède, au centre, par l'entrée de la tour de la Paix. C'est un ensemble de trois bâtiments de style néo-gothique qui ne manque pas de grandeur. Le bâtiment central abrite le Sénat et la Chambre des communes. A l'arrière, s'élève la bibliothèque du Parlement, de forme polygonale, avec un dôme soutenu par de légers arcs-boutants. Siège du gouvernement fédéral et des ambassades étrangères, Ottawa est une ville résidentielle, tranquille, aérée, entourée de parcs. Bien que l'industrie n'y soit pas absente, l'agglomération vit surtout des besoins de l'administration, autour de laquelle est centrée la majeure partie de ses activités. C'est aussi une capitale culturelle. Elle compte nombre de musées importants et le Centre national des arts, créé il y a vingt ans à peine, où sont donnés des représentations théâtrales, des ballets, des concerts et des opéras. L'anglais et le français étant les deux langues officielles du Canada, on ne s'étonne pas que la capitale fédérale soit l'une des villes les plus bilingues de la Confédération.

